



Les Belges trop négligents ?

Bruxelles, le 5 octobre 2009 – La semaine belge de la prévention de la fraude à l'identité démarre aujourd'hui, après la publication des résultats alarmants d'une récente fouille de poubelles qui soulève le problème de l'imprudance des Belges quant à la protection de leur identité. Un nouveau rapport européen officiel confirme ces résultats et indique que, depuis l'année dernière, 90 000 personnes ont été victimes de fraude à l'identité.

Alors que l'enquête, commanditée par Fellowes, révèle que les personnes qui estiment sérieuse la menace d'une fraude à l'identité sont moins nombreuses qu'en 2008, une nouvelle analyse des poubelles réalisée par la société indique que les ménages belges ignorent encore massivement les conséquences d'une usurpation d'identité : dans 93% des poubelles examinées, des coordonnées complètes (nom et adresse) ont été trouvées. Il s'agit d'une augmentation de 13% par rapport à l'année dernière.

« Le manque général d'informations sur les conséquences de la fraude à l'identité est toujours flagrant en Belgique. Ainsi, la deuxième édition de la semaine de la prévention de la fraude à l'identité – qui a lieu du 5 au 11 octobre – a pour objectif d'apporter des conseils quant à une meilleure protection des données personnelles », explique René-Luc Henrotay, Account Manager chez Fellowes Benelux.

Les fraudeurs à l'identité comptent sur la naïveté des gens. Alors que les autorités nationales et la presse ne cessent de mettre en garde les consommateurs et les entreprises quant aux dangers de la cyber criminalité, les gens ont tendance à négliger les formes traditionnelles de prévention des risques.

- Seulement 46% de la population déclare toujours comparer ses extraits de compte et ses factures par rapport aux reçus
- 57% ne s'inquiète pas pour du courrier qui n'arrive pas en temps voulu
- 93% des consommateurs belges ne détruisent pas toutes leurs informations potentiellement sensibles avant de les jeter à la poubelle.

« La fouille des poubelles de 30 ménages belges réalisée au mois d'août confirme les résultats de l'enquête et dénonce le besoin urgent de sonner l'alarme », insiste René-Luc Henrotay. Étonnamment, mais pareillement à l'année dernière, aucun des documents trouvés lors de l'analyse des poubelles n'avait été déchiqueté, et les données sensibles y étaient encore bien lisibles. En outre, 90% des poubelles contenaient des numéros de compte bancaire et dans 47% des cas, des signatures ont également été découvertes. Au total, pas moins de 220 numéros de compte bancaire, 53 signatures, une série de complète de login, 5 numéros de carte de crédit et 67 ordres de transfert bancaires ont été découverts.

De même, les entreprises belges ne sont pas non plus à l'abri de la fraude à l'identité, comme le prouvent un bilan complet et un mémorandum d'association découverts dans deux poubelles. Les conséquences financières de la fraude à l'identité sont souvent méconnues et incalculables

pour les entreprises. Et en ces temps de crise, les entreprises devraient prêter davantage attention à la protection des données privées des employés et des consommateurs.

Pas moins de 68% des employés belges reconnaissent que leur entreprise devrait veiller davantage à assurer une gestion sécurisée des documents confidentiels les concernant ou relatifs à leurs collègues et leurs clients. « *L'adoption de procédures claires pour la gestion des documents sensibles, l'établissement de stratégies de sécurité globales et la sensibilisation des employés vous permettront de limiter le vol d'identité et de protéger la réputation de votre entreprise, de vos clients et de votre personnel* », conclut René-Luc Henrotay.

Dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation du public aux dangers de la fraude à l'identité, un site web a été créé à cet effet : www.stop-identiteitsfraude.be. Vous y trouverez de très nombreuses informations sur la façon de vous protéger contre l'usurpation d'identité. Outre des conseils et des astuces, vous pourrez y télécharger gratuitement un guide pratique tant à l'attention du consommateur que des entreprises.

FIN

Quelques chiffres relatifs à la culture d'entreprise en matière de prévention à la fraude d'identité :

- 45% des employés belges déclarent que leur entreprise déploie une politique globale
- 33% des employés ayant accès à une déchiqueteuse sur leur lieu de travail ne l'utilisent pas systématiquement
- 68% des employés déclarent que leur entreprise devrait veiller davantage à assurer une gestion sécurisée des documents confidentiels qui les concernent ou qui concernent leurs collègues et leurs clients
- 42% pensent que les informations liées à l'identité pourraient provenir des papiers dérobés sur les bureaux des employés
- 37% pensent que les papiers peuvent être volés des systèmes de classement des documents papier.

Quelques conseils

Comment vous protéger de la fraude à l'identité ?

- Gardez toujours vos documents personnels et confidentiels en lieu sûr
- Déchiquez toujours vos documents – relevés de comptes bancaires et de cartes de crédit, factures de gaz et d'électricité, reçus, emails contenant des informations personnelles, demandes de prêts, etc. – avant de vous en débarrasser ? N'oubliez pas non plus de détruire vos CD, DVD, etc. mais vérifiez d'abord que votre déchiqueteuse le permette.
- Vérifiez régulièrement vos comptes bancaires et cartes de crédit et notifiez toute transaction inhabituelle
- Procurez-vous régulièrement une copie de vos relevés de compte banques ou cartes de crédit
- N'oubliez pas de mettre à jour votre logiciel anti-virus
- Ne communiquez jamais vos données personnelles à des personnes non identifiées ou à des organisations qui vous contactent par téléphone, par e-mail ou lors d'un entretien direct
- En cas de déménagement, faites suivre votre courrier à votre nouvelle adresse en prenant contact avec les services postaux belges
- Si vous avez été victime d'une fraude à l'identité, contactez le commissariat de police le plus proche

Protégez l'identité de vos employés et de vos clients

- Mettez en place une procédure claire afin de réduire le risque d'usurpation d'identité sur le lieu de travail, en mettant sous clé mots de passe et autres informations confidentielles
- Mettez sous clé les documents sensibles en un endroit sûr et limiter l'accès à ces documents aux collaborateurs qui en ont réellement besoin
- Ne conservez que ce qui est nécessaire à l'exercice de votre activité
- Soyez au fait des informations personnelles contenues dans vos fichiers et sur votre ordinateur
- Comprenez comment les informations personnelles circulent tant en interne que vers l'extérieur de l'entreprise, et quelles sont les personnes qui y ont ou pourraient y avoir accès.

A propos de Fellowes Benelux

Fellowes Benelux est basé à Breda et est une filiale de Fellowes Inc., dont le siège social est situé à Itasca aux Etats-Unis. Fellowes offre une gamme complète de produits pour l'aménagement du poste de travail incluant des destructeurs de documents, des machines à relier et à plastifier, des accessoires de bureau et des solutions d'archivage et de classement. Avec des filiales au Canada, au Benelux, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Pologne, en Espagne, en Chine, à Singapour, au Japon, en Corée et en Australie, Fellowes emploie plus de 2700 personnes dans le monde et attend un chiffre d'affaires de plus de 700 millions de dollars cette année. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le site www.fellowes.be

Pour de plus amples informations:

Fleishman-Hillard

Bérénice Orban

T: +32 2 234 68 94

E: berenice.orban@fleishman.com